

## COVID19-ST LOUIS : LETTRE 2 – D 16 Mars 2020 - 16H

### ***Courrier à l'attention de toutes les familles de Saint-Louis envoyé par mail***

Chères familles,

Nous espérons que vous êtes tous en bonne santé et que vos enfants ne sont pas trop inquiets en cette période de crise sanitaire.

Le premier ministre a annoncé hier au soir le passage de la France au stade 3 du dispositif de gestion de l'épidémie. Par conséquent, nous avons dû adapter notre fonctionnement aux consignes transmises.

Nous vous informons que l'établissement scolaire sera ouvert pour les services administratifs et comptables, vie scolaire et équipe de direction lundi de 7H45 à 12H30 et de 13H30 à 16H30. **Nous ne pourrons accueillir qu'un visiteur à la fois dans les bureaux administratifs (ne vous déplacer que si extrême nécessité). En revanche, nous répondrons à vos appels téléphoniques et mails.**

L'établissement reste fermé aux élèves, nous ne pourrons pas les accueillir.

En revanche, sur présentation de la carte professionnelle et/ou d'un justificatif, pour le personnel médical qui ne disposerait d'aucune autre solution de garde, nous mettrons un accueil d'élèves en place dès lundi 8H et jusqu'à 16H30, sur inscription, par groupe de 9 élèves et un adulte. Pour vous inscrire, merci d'envoyer un mail en précisant : -Nom et Prénom de l'enfant -Classe de l'enfant - profession exercée par les parents - inscription le matin ou l'après-midi ou toute la journée - déjeunera au self ou pas.

Mail à adresser à : [viescolaire-college@stlouis-orange.fr](mailto:viescolaire-college@stlouis-orange.fr).

Chacun doit se comporter avec civisme et notre rôle est de respecter les consignes sanitaires en aidant le personnel médical à effectuer sa mission dans l'intérêt de la Nation.

De plus, afin d'organiser en équipe la continuité pédagogique nous travaillerons avec les enseignants lundi et serons répartis par groupe de 10 personnes à St Louis, ceci afin de nous permettre de mettre en place la continuité pédagogique, former les enseignants aux plateformes numériques en fonction de leurs besoins.

Toutefois, vos enfants ont sur Pronote (pour les collégiens) et Chamillo pour les lycéens, des consignes de travail données par les enseignants. **Nous demandons aux élèves de respecter le temps de travail par matière, selon l'emploi du temps transmis en début d'année.**

Soyez assurés, chers parents, que nous comprenons vos difficultés et espérons que vous saurez trouver des solutions pour organiser votre vie de famille et suivre la scolarité à distance de vos enfants. Nous restons à votre écoute et ferons tout notre possible pour accompagner chacun.

Bien respectueusement,

**N.EDORH**  
**Chef d'établissement coordonnateur**